

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 29 novembre 2011

L'an deux mille dix et le 29 novembre, à 16 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Marcel MATEU, Vice-président délégué de l'U.D.S.I.S.

N° délibération :	objet :
29/11/11 – 02	<i>Contribution financière des membres de l'U.D.S.I.S. pour l'exercice 2012</i>

Présents :

représentants des conseillers généraux :
Marcel MATEU, René OLIVE.

représentants de l'assemblée syndicale :

Roger FERRER, Roland BRUZY, Antoinette AMBROSINO, Arlette BIGORRE, Alain GOT, Henri VIDAL, Raymond LEMORT, François MONTOYA.

Absents

représentants des conseillers généraux :

Christian BOURQUIN ayant donné procuration à Marcel MATEU, Hermeline MALHERBE, Pierre AYLAGAS, Robert GARRABE, Alain BOYER ayant donné procuration à René Olive, Michel MOLY, Pierre ESTEVE, Guy CASSOLY, Marie-Thérèse CASENOVE, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

René BANTOURE, Marcel PEYTAVI, Alain LLENSE, François SABARDEIL, Jean Paul TIXADOR, Bernard FOULQUIER ayant donné procuration à Alain GOT, André BASCOU, Nicolas GARCIA, Grégory AGIN.

Le Président

Rappelle que les statuts prévoient le versement d'une contribution obligatoire pour financer le fonctionnement de l'établissement.

Propose de fixer comme suit le montant de cette contribution pour l'exercice 2012 :

	Année 2011	A partir du 1^{er} janvier 2012
syndicats intercommunaux et E.P.C.I.:	1 euro par habitant	1 euro par habitant
groupements de communes:	1 euro par habitant	1 euro par habitant
communes:	1 euro par habitant	1 euro par habitant
lycées desservis région Languedoc Roussillon :	2 euros par enfant scolarisé	2 euros par enfant scolarisé
collèges du département:	0,58 euros par repas livré	0,72 euros par repas livré

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Vice Président de l'U.D.S.I.S.,

Marcel MATEU

